

servateurs enverraient le Canada à la guerre et qu'un vote en faveur du candidat libéral éviterait un conflit. Ils sont venus me consulter, et j'ai dû agir comme je l'ai fait depuis le début de la guerre, c'est-à-dire défendre la ligne de conduite du premier ministre qui avait tenu un tel langage à de nouveaux Canadiens.

Qu'on examine la situation qu'occupe le Canada après avoir fourni un effort de guerre énorme, qu'on tienne compte des fardeaux imposés à la population par un gouvernement de parti et qu'on vienne me dire ensuite si pareil état de choses se retrouve dans quelque autre pays libre. Je défie qui que ce soit de me nommer un pays libre où le Gouvernement ait obtenu l'appui intégral que l'opposition officielle a accordé au présent Gouvernement. Maintenant, il semble qu'on nous accusera d'avoir fait adopter le service militaire obligatoire. On dit à la population: "Ce sont les méchants conservateurs qui nous ont obligés à mettre en vigueur cette ligne de conduite."

Après avoir observé ce qui se passe au Parlement canadien depuis quelques jours, je ne puis en venir à d'autre conclusion. S'il faut en croire les insinuations de l'honorable leader vis-à-vis, tous les honorables sénateurs et la population savent fort bien que, depuis quelque temps, on s'applique à faire échouer l'effort tenté par le Gouvernement en vue d'obtenir parmi les mobilisés en vertu de la L.M.R.N. des volontaires pour le service outre-mer. Qu'est-ce que l'honorable sénateur a voulu dire? Les indignités infligées à ces hommes ont dû causer l'échec. Et sur l'ordre de qui? Il voulait évidemment parler de l'opposition. Toutefois, les officiers qui nuisaient, disait-on, au recrutement volontaire, relevaient de l'autorité du Gouvernement, de sorte qu'on peut se demander à qui doivent être attribués de tels agissements. Nous n'y avons assurément été pour rien. Nous avons prêté notre plus entier concours. Pour ma part, j'ai fait tout ce que j'ai pu, mais je me suis demandé avec inquiétude quel accueil ces jeunes gens recevraient, et quels sentiments ils auraient à l'égard du Canada après avoir été traités ainsi.

Il y a environ un an, le leader de la droite nous a parlé de l'affectation de cinq cents ou six cents millions de dollars à l'armée de la défense territoriale, nous expliquant que cette forte dépense était attribuable à ce qu'un nombre considérable de mobilisés passaient au service général. Tout cela est exact. Cependant, j'ai eu connaissance du cas d'un jeune homme qui s'est enrôlé, dont les documents étaient en règle, et qui a été envoyé à Regina. Les officiers stationnés à cet endroit ont déposé les documents sur un pupitre sans

même y jeter un coup d'œil, et ils ont ordonné au jeune homme de se présenter chez le médecin examinateur. Ce dernier a déclaré: "Robuste comme vous l'êtes, vous auriez dû vous enrôler." Le jeune homme a répondu: "Je me suis effectivement enrôlé". L'examineur a poursuivi: "Ces documents n'indiquent pas que vous ayez offert volontairement vos services". Le jeune homme a répété: "Je me suis pourtant enrôlé". Le médecin et le jeune homme se sont alors rendus à l'autre bureau où on leur a dit: "Ne vous inquiétez de rien. Ce jeune homme est enrôlé comme mobilisé, et non pas comme volontaire". J'imagine que les cas de ce genre sont nombreux. S'il existe de la désunion, la faute en est entièrement au Gouvernement. Si j'étais ministre, je m'empresserais de rectifier la situation car je désirerais certainement que les gens que nous voulons envoyer combattre pour le pays soient traités avec dignité.

L'honorable M. KING: Très bien!

L'honorable M. HORNER: Le leader de la droite s'est plaint des journaux et il a cité de longs extraits de discours prononcés dans l'autre Chambre. Je me crois donc libre de rappeler ce qui s'est dit là-bas. Je signale à l'attention des honorables sénateurs la phrase suivante du discours que le premier ministre a prononcé lundi dernier:

Je crois que quelques-uns des officiers n'ont pas tenté de recruter des volontaires.

Il a ensuite posé la question suivante:

Quel appui reçut cet appel à la population?

Il parlait de l'appel spécial lancé en vue de l'obtention de volontaires pour le service outre-mer lorsque la situation relative aux renforts est devenue critique. Il aurait dû se rendre compte de l'impossibilité d'obtenir des résultats satisfaisants. Voici ce que le premier ministre a déclaré:

Quel appui reçut cet appel à la population? A peine l'avions-nous lancé que l'opposition des tenants d'un effort organisé en vue d'imposer la conscription, commença à se faire sentir partout, dans les journaux, dans les réunions, chez les vétérans, par des lettres aux députés, et par d'autres moyens. Comme résultat, la population n'entendit pas notre appel; au contraire, ses oreilles furent remplies du bruit des exhortations de ceux qui avaient résolu d'obtenir la conscription coûte que coûte.

Nous pouvons constater qu'on se prépare encore à accuser le parti conservateur d'avoir imposé à notre population le service militaire obligatoire. Cette manœuvre pourra échouer dans certaines parties du pays mais, ceux qui y ont recours, espèrent sans doute en récolter certains résultats dans l'Ouest canadien. Je tiens à dire aux honorables sénateurs qu'il n'y a pas eu de mouvement